A porte a heurs Majestés George V et albort D'est à M. Millerand.

M. Tritterprete de corpe d'armée a fair réloge de général Baibbridge. Dans une equiverie plaine de charme et d'esprit, M. le Recteur Lyon a apitoré l'assistance sur le sert de la gamede bieses qu'est l'industrie dentailère, puis M. Vancauwenberghe a affirmé as foi dans la renaissance de Bailleul.

Bebué par une longue evation s'est levé rèbbé Lemire qui, avec ons éloquence fouqueue et admirable, est venu dire debout, au sem des partementaires du Nord, leur commune et profesde admiration pour cette chère ville de Bailleul, si patiente dans les travaux ces piles rudes.

ville de Ballieul, si patiente dans les travaux les plus rudes.

Il a salué d'armée anglaise, qui s'est montrée si vaillante à l'exemple de la belle armée française. Puis rappelant le côté religieux de la cérémonie d'inauguration, l'abbé Lemire dit Le met Dien dans toutes les langues signifie instiee, liberté, C'est par là (s'adressant à M. Debierre) que j'entends justifier mes vieilles croyances.

La peuple demande qu'oubliant certains intérêts nos trois peuples, France, Belgique, Angleterre, restent unis pour trois choses : la défense du droit, le maintien de la paix, et j'ajoute — me souvenunt que le peuple a besoin de pain, pour leur prospérité.

M. Daniel Vincent a montré ensuite que cette belle journée avait eu son pieln sens union, souvenir et espérance. Après avoir elmablement salué motre chère Belgique dans la personne de son représentant. M. Vandroume, député d'Ypres, M. le Ministre du Travail s'est écrié : « MM. les Anglais, disons-nous comme au-

« MM. les Anglais, disons-nous comme aua MM. les Angiais, disons-nous comme autrefois dans des circoustances qui ont changé, maintenant voici la France. Vous l'aves connue dans le denil. vous la retrouvez dans le Isbeur pacifique. Quand la guerre lui a été imposée, elle l'a gagnée. Elle a payé cher la victoire. Elle ne veut plus que cela recommence. Que ceux qui l'ont voulue sachent blen que s'ils recommençaient, ils n'en auraient pas le bénéfice.

M. Daniel-Vincent a parié ensuite en fils aimant de la terre des Flandres: « Ce sont les terres de profond et purissant labeur quu j'ortent les fleurs les plus délicates de l'art » et il a donné comme conclusion à cette heureuse journée la certitude que Bailleul et la Fiandre, après leurs épreuves, redeviendraient plus florissantes.

### Le départ

M. Daviel-Vincent, les généraux anglais et les personnalités qui les accompagnalent sont repartis pour Lille en auto vers δ h. 30.

#### M. Doumer victime d'un accident de voiture

Carris, 7 juin. — M. Paul Doumer, qui a été blessé légèrement dans un accident de voiture, sera complètement rétabli d'iel quarranté,-buit heures. On nous assure qu'il sera vendredi à son banc, à la Chambre, pour répondre aux interpellations sur le programme énancier du gouvernement, à moins que d'iel là ne survienne ane complication imprévue dans son état de santé.

#### CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE

### L'immunisation préventive des bovidés

L'immunization préventive des bovidés
Paris, 7 juin. — On s'ignale que le probième de l'immunisation préventive des bovidés coutre la flèvre aphteuse, vient de faire
un grand pas, peut-être décleif; en effet, les
docteurs Vallée et Carrè exposent, dans une
note présentée par M. Leclainche à l'Acadénie des Sciences, qu'ils inoculent à la foison successivement à ces animaux, du sérum
de bovidés guéris et du virus de la flèvre
aphteuse. Ca virus est incapable de provoquer,
une infection sérieuse ou mortelle, car l'animal est protégé par les substances autitovidés qui ont triomphé de la maladie et qui
a été injecté tout d'abord. L'animal, néanmoins, doit lutter contre ce virus. Il est
sumené ainsi, dans de bounes conditions, à
produire lui-même les substances qu'i s'opposent au développement de la maladie et
qu'il e metrent à l'abri de ses coups et parce
qu'il a d'é luter et qu'il a appris à se défen-

## Le Traité avec la Hongrie est ratifié par la Chambre après l'intervention de plusieurs orateurs et une réponse de M. Briand

## LE TRAITÉ DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE EST APPROUVE

SEANCE DU MATIN

### LE TRAITÉ DE TRIANON

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de lei portant approbation du traité de paix conclu à Trianon, le 4 juin 1920, entre la France, les Etats-Unis d'Amérique, l'Empire britannique, Fita le et le Japon, les principales puisanners alliées ou associées, la Chime, Cuba, la Grèce, le Nicaragua, le Panama, la Pologue, le Portugal, la Roumanie, l'Etat Serbo-Croatte-Slovène, le Siam et l'Etat Tchéco-Slovàque, d'una part, la Hon-grie, d'autre pert, sinni que des actes qui le complètent, savoir le protocole et la déclaration en date du même jour.

#### RAPPORT DE M. QUERNIER

en date du même jour.

RAPPORT DE M. GUERNIER

La parole est à M. Guernier, rapporteur.

Devant une Chambre peu nombreuse. Je rapporteur fait un historique très complet de l'Empire des-Habbourg et distingue esitre les peuples d'Autriche et eux de Hongrie. Pour cela il remonte aux origines des Autrichiens et des Magars et déciare que si l'Empire avait cherché à constituer une vrais fédération de ses sujets, au lieu de s'ailler avec l'Allemane, la paix europeus p'aurait pas été troublée.

La cre de 1914 a éciaté: achevée par notre victoire elle devait rendre aux peuples leur nationalité. C'est cette ouvre qu'il s'agit de parachever aujourd'ini.

M. Guersier explique la formation de la République Tchéco-Slovaque, Les populations ne pouvaient être haissées sous la domination hongroise, les autribués à l'Autriche.

Après woir fait l'historique de la République Tchéco-Slovaque, M. Guernier préconies l'établissement de liens économiques entre la France et le Hongrie.

Répondant à MM. Margaine et Guernier, M. Briand dément énergiquement qu'il ett favoriéé la tentative de l'ex-roi Charles.

La canc est levée à midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

SEANCE DE L'APRES-MIDI Paris, 7 juin. — La séance est ouve 5 h. 05, sous la présidence de M. Raiberti M. Briand est au banc du gouvernement.

### LES INTERPELLATIONS

La discussion des interpe lations de MM. Baret Massier et Fieury-Ravaria sur la politique finan cière est incrite à la suite des interpellation sur le même sujet. La date de l'interpellation d' M. Lafont sur les brutalités politeères sera fixé

### LE TRAITÉ DE TRIANON

L'ordre du jour appelle la suite de la discu ion du traité de Trianon.

M. GASTON DESCHAMPS

M. GASTON DESCHAMPS

La parole est à M. Gaston Deschamps.
M. Deschamps rappelle brièvement les déclarations faites ce matin par M. Margaine et par M. Paul Boncour.
M. Deschamps constate que ce n'est qu'après les succès décisifs de notre armée à laquelle il rend hommage que la Hongrie s'est décide à capituler. (Applaudissements.)

Vous n'ignores pas que la Serbie a souffert comme nos régions du Nord. C'était la même méthode silemande.
M. Deschamps. — La France a d'ailleurs toujours été mélée aux événements de Hongrie. Que les Hongrois regardent moins du côté de Moscou et qu'ills regardent vers Paris, vers la France ardente et généreuse qu'i ne leur marchandera pas aon aide. (Applaudissements.)

### M. L'ABBE WETTERLE

que provoquera des protestations de plus en plus violentes et di vous ne protéges pes les minorités, c'est teat: vetre édifice qui s'écrollera. M. Briessé. — Le traité prévoit, en effet, la grantie des droits des minorités; mais pour que le traité puisse jouer, il faut qu'il soit ratifié; neus tiendrons alogs la main à l'exécution de cette clause du traité.

#### M. MOUTET

M. Moutet. — Des porroms antisémites ont été
organices en Hongrie, après l'échee belaberiete.
Le traité contient ése clauses qui ent pour but
d'empécher que de tels faits se reprodusent.
Mais il faut pour cela que le gouvernement hougrois se montre disposé à appliquer le traité et
à respecter les droits does minoritées.
M. Briand. — La France garde une reconnaispance particulière, pour la Houmanie. On ne sait
pas asses en France le rô e joué par la Roumanie
pendant la guerre. Elle a été écrasée. Mais ce
qu'il faut dire aussi c'est que cet écrasement n'a
pas cu lieu sans aucune résistance. La Roumanie,
avant d'être écrasée, a épuisé deux grandes
armées allemandes que nous aurious cues conte
auss sans cela. (Applaudissements.)
M. Mostet, après avoir approuvé les déclarations de M. Briand, conclut en demandant que les
droits des unorités soient sauvegardés. (Applaudissements.)
M. Guernier, rapporteur, remonte à la tribune
M. Guernier, rapporteur, remonte à la tribune

M. BELLET

M. Bellet déclare que la France doit se tourer vers les nations qui lui ont apporté résolutent leur side pendant la guerre et les soutenir.

### M. Briand à la tribune

M. Brigant tead à s'élever contre les critiques exagérées apportées cohtre le traité de Trianou e flans doute, ce traité, dit-il, l'est pas parfait. Il porte la marque de toutes les couvres humaines qui, même inspirées par le plus noble idéal, se heurtent aux réalités de la vie. Il faut l'enthousiame juvénille de M. Paul Boncour, lorsqu'il parle du principe des nationalités, pour ne pacemprendre que la réalisation de ce principe, dans l'Europe telle qu'elle est, rencontre des difficultés.

dans l'Europe telle qu'elle est, rencource des directiets.

Ce qu'il faut dans l'intérêt de la France, c'est, tont en conservant à la France, tout le bénétice moral de sa participation à la créasion des petits Etats, leur donner, avec les Alliés, tous les moyens de vivre.

Que les frontières de la Hongrie aient été quelque peu arbitraires, qui pourrait en douter? Il suffit de voir une carte et de suivre la frontière qui n'est pas abeolument définitive, pour constater qu'elle ne consacre pas l'absolue justice.

tice.

M. Briand. — Chacun de ces peuples a sa vie.
Si on la lui a donnée, ce n'est pas avec l'arrièrepensée de la reprendre. Ce qui doit être fait, c'est
un unit aconomique.

LES AUTRES TRAITES APPROUVES

Après intervention de M. Mac Sangaior, la
Chambre adopte par 400 voir contre 75, le projet de loi portant approbation: 1. Du traité signé à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre
1919. par la France, les Elata-Unis, la Belgique
et l'Etat tchéco-slovaque; 2. Du traité signé
à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919,
par la France, les Etata-Unis, la Serbie, la
Grande-Bretagne, le Japon, l'raite: 3. Du traité
signé à Paris, le 9 décembre 1919, par la France,
les Etats-Unis d'Amériene, l'Empire Britannique,
l'Ittallè, le Japon et la Roumanie.

La Chambre renvole à mardi prochain, la discussion du projet modifant la taxe sur le chifre
d'affaires, àl. Doumer étant indisposé.

Séance levée à 19 la. Séance jeudi, à 15 h., discussion du programme raval.

## Après l'interpeliation de M. Inghels à la Chambre

UNE LETTRE DE M. MACAPEZ

L'auteur retrace l'évolution de la pensée du géméral Pétain et de se collèberateurs entre la finde la première grande aftaque alemande en mars
1918 et la repras aysidant que de l'atanive par
les Alliée en juillet. Au début une certaine divergence de vues existe entre Pétain et Foch, non
pas, sur la doctriae, car sous deux venient foffensive le plus tot pessibles mais sur l'opportune
de l'ui survient in bataille du 27 mai et le
fiéchissement de l'armée française au Chemin des
Damse et sor les plateaux du Tardenois : le
G. Q. d., où bien vite que es succès inespéré
dôit jeter une certaine perturbation dans les
plaus allemands et l'armeer à disperser son effort. Le moment approche due où foffensive
sera fructueuse, et en l'on pourra manœuvrer;
ct, peas de jeura sprès le 27 mai, a lieu la
« répétitelen générais » des batailles prochaines
dans la région entre Noyon et Montdilier :

Le 9 juin, la 3º armée n'est nullement surprise par l'attaque : mais elle l'est, dans une
certaine mesure, par sa violence. Nos fortes organisations au sud de Lassigny, si siches en fils de fer, ne réussissent point à
arrêter l'ennemi, nos bataillons et nos batteries ayant en leurs capacités combattives
gravement compromises par la longue action des gaz toxiques.

Les chaînes assaillantes de l'armée von
Huttier ont conserve leur articulation et

Hutier ont conservé leur articulation et leur solidité quand elles abordent notre deu-xième position sur les hauteurs de la « Pexième position sur les hauteurs de la «Pertité Suisse». Pour les recevoir et les rompre, nos divisions réservées ne sont plus assez nombreuses: il leur eût failu l'appoint des éléments qui ont, en vain, tenté la lutte sur la première position. Si bien que, te 9 dans la soirée, le champ de hataille de la 3º armée est écorné déjà et menacé d'irruption sur sa principale ligne de résistance. Nos deux rangées d'unités s'y trouvent mélangies, les liaisons sont mal assurées et l'exercice du commaudement est des plus difficiles.

langées, les liaisons sont mal assurées et l'exercice du commandement est des plus difficiles.

Quand j'arrive à Noailles, le lendemain vers neuf heures du matin, je trouve cependant l'état-major du G. A. R. en pleine forme. Mon ami, le chef du 3º bureau, me donne l'assurance que les choses marcheront bien si sculement je puis obtenir du G. Q. G. l'affectation de quelques nouvelles réserves générales au profit de la 3º armée. L'emploi de trois divisions s'impose, de par la place même qu'elles tiennent derrière le front : les 165c, 152eet 120e, qui sont toutes trois à portée d'intervention. Mais elles ne suffiront pas et le G. A. R. voudrait avoir la libre disposition soit de la 33º division, que le Grand Quartier vient de faire débarquer sur 1 Otse, soit de deux ou trois des divisions qui stationnent sur l'Ourcq et la Marne derrière la gauche du G. A. N. Quel usage en fera-t-on? On me donne à entendre que ces forces nouvelles ne seront pas « fondues» dans la bataille défensive et qu'une intéressante manœuvre est en préparation.

Je me mets en communication téléphonique avec Provins et je donne ces indicatrons au colonel Dufieux, avec tous les sous-entendus que l'on a coutume d'employer d'une ce conversations pour ne noint divulguer le secret des projets : il m'est répondu qu'on donnera volontirs la 45º division pout-être la 33º, dernière réserve général Paquette, chef d'état-major, et son chef du 3º bureau. Ce dernier me rejoint quelques instants après et, tout heureux, me montre une feuille denpier sur l'aquelle le général Payolle vient de jeter les bases de la manceuvre qu'il projette : une contre-offensive d'ouest en est, dans le fianc de l'armée von Hutter qui continue sa poussée vers le sud!

On sait comment cette contre-offensive et un plein succès et set, dans le fianc de l'armée von Hutter qui continue sa poussée vers le sud!

prince impérial du Japon. Parmi les invités, on remarquait aux côtés des personnages de la suite du prince Hiro-Hito M. et Mme Poin-caré, le maréchal et Mme Joffre, le maréchal et Mme Foch, le ministre de l'Intérieur et Mme Maraud, l'amiral Lacase, les généraux Berdoulat, Dubail, Debenéy, etc.

Une plainte est déposée

contre M. Mabilleau

Elle émane de M. Dabilly

à Paris Mise en liberté de époux Sturel

du drame, ajoutant que devant l'attitude me-nagante de M. Huré, ils se sont crus dans le

cas de légitime défense. Le juge, M. Bonin, les a remis en liberté

UN ACCIDENT

sur la ligne Visé-Aix-la-Chapelle

Deux tués. — Une ciuquantaine de blessés Bruxches, 7 juin.— La « Nation Beige » ausoncé qu'un train d'ouvriers à pris en écharpe un train de voyageurs sur la ligne Visé-Air-la-Chapelle à Gemmenth. Il y aurait deux tués et une cinquantaine de blassés.

## Petites Nouvelles

## DERNIÈRE HEURE

## Remaniement ministériel DANS LA SOCIÉTÉ DES NATIONS probable

## M. DOUMER gouverneur de l'Algérie M. LOUCHEUR aux Finances

Paris, à juin. ... Suivant des bruits recueilis par le « Figaro ». M. Doumer aurait accepté que son ministère fût divisé en ministère des Finances et en ministère du Trésor. Ibans cette hypothèse, il conserverait les Finances et remetrait le Trésor à M. de Lasteyrie.

Saivant d'autres bruits, M. Doumer, dont le point de vue n'est partagé complètement

Sulvant d'autres bruits, M. Doumer, dont le point de vue n'est partagé complètement mi par la Commission du budget de la Chambre, me me par lous aes collègues du ministère, déminsionnerait et accepterait, en compensation, le gouvernement de l'Algérie, comme jadis il accepta le gouvernement général de l'Indo-Chine. M. Loucheur prendruit aiors le portefeuille des Finances.

On pariait, pour remplacer M. Loucheur aux Régions Libérées, soit de M. Lugol, actuellement sous-secrétaire d'Etat, soit de M. Travon. sénateur de l'Aisne.

Touron, sénateur de l'Aisne.

## LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

LA PORTEE DU DISCOURS DE M.BRIAND A LA CHAMBRE
Paris, 7 jula. — La discussion des traités de Trianon et de Saint-Germain a été brève. Elle a'en mérite pas moins de retenir i'at-

de granon et de santetenate qui avaient flattențion.

Répondant aux divers quateurs qui avaient formale certaines réserves ou critiques au sujet de notre politique en Europe centrale, le raporteur et le président du Centell, ministre de Affaires étrangères, ont précisé le sens de minorités en discussion.

M. Arieties Briand a prononcé un discours des princes dépasses de benuccap la question hongroise et celle de la protection de minorités dans les Etats de l'Europe centrale. Crea la politique extérieure de la France que le Président du Conseil a marquée, prenant positien très mette de suje du rôle, que la fociéré des Nations est appelés à jouer dans l'avair. Bes déclarations seront certainement jues avec intérêt et sympathle dans tous les gays amis de la France. Elles ont produit sur la Chambre entière l'impression la pius tavaires.

## Son entrée demeure aubordonnée à l'exécution des conditions fixées par le pacte

Genève, 7 juin.— Le Congrès international des associations pour la Société des Nations a adopté le vœu pour l'admission de l'Alle-magne dans la Société des Nations. Il y a

magne dans la societé des Nations. Il y a apporté une légère modification.

Le vœu primitif dissit : « Conformément au pacte de la Société des Nations ». La rédaction prêtait à équivoque, car elle pouvait laisser supposer que c'était en vertu du pacte la Société des Nations que l'admission de l'Allemagne était demandée le plus tôt possible.

## Les dommages de guerre Les cessions des droits

à l'indemnité Paris, 7 juin. — A l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, figurait la discussion du projet de loi relatif, aux cessions des droits à indemnités pour dormages de guere et aux conditions du rempioi de ces indemnités. La discussion a été ajournée.

Votel le rexte du projet de loi, tel qu'il a été mis au point par la Commission sénatoriale :

cité mis au point par la Commission sénatoriale:

Art. ler. — Le paragraphe ler de l'article 40
de la loi du 17 avril 1919 sur la réparation des
dommages causés par les faits de guerre est ainsi modifié:
En cas de remploi ou de réinvestissement, le
droit à indemnités peut être cédé ou délégné
dans les conditions prévues par les articles 1880
et univants du code civil avec l'autorisation motivés du tribunal civil donnée en Chambre du
Cossell, après avis du ministère public.

Touracios, la cession ne peut être autorisés
su'à condition de remploi eu de réinvestissement
de la perte subie dans la commue du dommage
ou dans les limites de l'exploitation endemmagée,
quelle que soit son étendue.

Ausure requête tendant à l'article 43 ne pourra être soumaise à l'exploitation endemmagée,
up résent article, ainsi qu'à l'article 43 ne pourra être soumaise à l'examen de tribunal civil avant
l'expiraction d'un étai de quissaine à comprer de
l'insertion d'un étai de quissaine à comprer de
l'insertion d'un étai de quissaine à comprer de
l'insertion d'un étai de quissaine à comprer de
l'endert ceux du cessionnaire, le lieu et la nature
des dommages subis, le prix de la cession. l'importance de l'indemnité accordée réciemée ou à
reciamer, tans pour perte subis que pour frais
upplementaires de remploi.

au sujet d'une ou plusieurs catégories de dommages énoncées à l'art. 2 ou pour les dommages visés à l'art. 3 ou hour d'au mande, peut être échangé dans le déais de 2 mois et par les soins du ministre des Finances contre untitre constatant le montant de la somme atribuée pour la réparation de la peut faire l'objet d'avances dans les conditions qui seront déterminées par arrêté prin par les ministres des Finances et des Régions libérées. Il peut faire l'objet d'avances dans les conditions qui seront déterminées par arrêté prin par les ministres des Finances et des Régions libérées. Il peut également, avec l'autorisation motivée du Tribunal civil donnée en chambre du conseil, après avis du ministre des cautels conditions facés par l'art. 40 ci-après, être transporté conformément aux prescriptions des articles 1689 et suivante du Code civil ou remis on nantissement aux termes des article 2071 et auivants du même code, a mes de article 2071 et auivants du même code, a l'art. 2, — Eu ce qui conscerne les immembles de remploi conformes aux prescriptions des parges, set 11 de l'art. 5 de la loi du 30 syril 1021, portant ouverture sur l'exercice 1921, des crédits provisoires au titre Budget spécial: dépendent recourables sur les vernements a recovoir en exécution des traités de paix, et applicable au mois de mai.

Art. 2, — Eu ce qui conscerne les immembles, sont acules consdérées comme opérations des contingents franco-britanniques

Berlin. 7 juin. — La « Gazette de Voes » apprend que le général auglais Nennither a sur prescriptions des parges, set el la l'avance allemande.

Contrait de l'avance allemande des contingents franco-britanniques

Berlin. 7 juin. — La « Gazette de Voes » apprend que le général auglais Nennither a ment et se poursuivrailes des contingents franco-britanniques de l'avance allemande.

Contrait de l'avance de l'avance al l'avance al l'avance allem

## Les versements de l'Allemagne

aux Alliés
Une note de la Commission des réperations
p Paris, 7 juis. — La Commission des répetations communique à l'Agence Havas la nate suivante :

En ercenten de l'est. S de l'état des payements, l'Allemagnet a, jumpu'à ce jour, versé environ ése nallicons de maris-or es bans de Trétor à l'établement du 31.4001 1971, et environ 500 ministons maris-or et utviers écongéres. L'oraddent que l'Allemagne devest verser avans le ser juin, sera utilisé pour l'amortis-sement d'une partie des dits bour l'amortis-sement d'une partie des dits bour l'amortis-sement d'une partie des dits bour

## Les revenus de la Sarre

aux anciens combattants
Resport délaverable du ministre des finances
Paris, 7 juin. — M. Félix Lécuville a dépoé un sem de la nomulesien des mines

## LES ÉVÉNEMENTS

## DE HAUTE-SILÉSIE

Elle émane de M. Dabilly
Paris, 7 juin. — M. Lacombiez, juge d'instruction, a regu la plainte en escroquerie,
abus de confluence, tromperie sur la qualité
de la marchandise vendue et spéculation illicite, portée par l'industriel en sellerie, M.
Labilly, contre les commissionnaires en marchandises Marchal et Martin et M. Mabilleau,
ex-président de la Fédération Nationale de
la Mutanité, dans l'afaire des 5.000 lits anglais, provenant du stock de Calais. Pour faire céder le général Hœfer

## Les maisons en bois proposées par les Allemands

Pas encore de décision p'a été prise jusqu'ici au sujet de la foursiture de 25.000 maisons en bols proposées par les allemands. Les confégences continuent, les techniciens allemands quitteront prochainement Paris, Seuis, les délégués de la Erieglesten Kommission resteront pour continuer les pourparlers avoc les délégués français,

### Le Prince impérial du Japon en France Un diner au Corcle interalié Paris, 7 juin. — Un dinor-a été offert, ce pir, au Gercle internillé, en l'honneux, du

Deux soldats tués accidentellement dans une gare

Un troisibme grivement bless

Chartres, 7 juin. — En gare d'Eporace,
trois soldats de la classe 1918 libbrés qui renfraitent au pays, sont tombés sur la vole, alors
qu'ils se tensiont sur le marché-pied du wagon. Deux d'entré eux ont été tués et le troisième grièvement blessé.

# Le Recensement en Russie Il accuse une dipopulation des villes Helsingfors, 7 juin. — Le buresq central sa statistiques vient de publier les chiffres

définitifs du récent recensement en Russie, les chiffres attestent une dépopulation vrai-ment catastrophique des villes rasses, pour les trois années du régime bolcheviste. Le ropulation est combée à 5,5 0/0 a Pétrograd et à 41,5 0/0 à Moscou LES RENCONTRES SANGLANTES

## EN IRLANDE

EN IRLANDE
Comme pendant la guerre
Dublin, 7 juin. — Hier, des forces de la
Couronne exécutant un mouvement enveloppant anquel participaient des avions éclafireurs surprireut dans une localité du comté
de Cork un fort groupe de volontaires armés,
Un violent combat a'en suivit. Trois volontaires furent tués, douze blessés et plusieum
cantaines faits prisonniers. Les forces de la
Couronne n'ont éprouvé que des pertes lésères.

## LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI

ORDONANCE DE NON-LIEU
Une ordonnance de non-lieu viest d'être signée
a favour de M. Eugène Jacquemin qui avait est
oursulvi par la justice militaire, sous l'inculpad'intelligences avec l'ennemi, pour trafit Le meurtre de la rue de Courcelles Mise en liberté des époux Sturel
Paris, 7 juin. — M. Jean Sturel, l'avocat à
la Cour d'appel de Paris qui, avec as femme,
dans leur appartement de la rue de Courcelles, ont tiré des coups de revolver sur l'exmari de Mme Sturel, M. Huré, lequel a succombé à ses blessures ont été interrogés par
M. Bonin, juge d'instruction, en présence de
leurs défenseurs les bâtonniers Chenn et
Henti Robert.
M. Sturel et sa femme ont retracé la schae tion gintelligences avec l'enbemi, pour trais le devises neutres. L'AFFAIRE DU POLICIER SCHWARTZ Le 14 juis prochain, devant la Canadi de

Le 14 juin prochain, devant le Censell de guerre de la 6e région, siéguant à Châleas-sur-Marue, rocommenceront en entier, les débats de l'affaire Paoli Bohwarts.

On se souvient que le Consell de guerre de la Ire région, avait condamné Schwarts à la détention perpétuelle dans une enceinte fordises, multa Cour apprême avait-casaé l'arrêt pour violagion des droits de la défense.

## COURTES DEPECHES

COURTES DEPECHES

M. Jaspar, ministre des Affaires diresse rives de Beleigne, extuellensent à Paria, a confere dans la journée de mardi, avec MM, Aristis Briand et Loucheur.

— Sont nommés: wors-préfets de Vervina, la Bennay; de Romerania, M. Verdomme, chef de Cablact de Préfet de la Somme.

— Dans la rue, à Munich, ha agant, sur. l'indication d'un passant, demanda as carte d'éléctant à M. Berd, notre agent diplementique en Bartière. Oblaice ayant décliné es qualité, l'agant a l'emperence, Le ministre des Affaires étrangères a explimé à M. Dard tout ses regrets de l'incident.

Dernières Normalles Régionales LE CRIME DE WALLERS.

Le CRIME DE WALLERS.

Le CRIME DE WALLERS, — Le seur Demont, de la Seuthelle, qui avait des revouses affirment l'avoir va la Farenberg une densité, visus d'être mis en liberté. Qualques personnes affirment l'avoir va la Farenberg une densité, visus d'étre mis en liberté, qualque partonnes affirment l'avoir va la Farenberg une densité, visus d'étre mis en liberté, qualque partonnes affirment le revine, sandis que d'autreu affirment, une monts fermallement, l'avoir une la farenberg une densité de deux la bénéées de deux.

REMERIQUEMENTS

Jol